FORMATION PROFESSIONNELLE

Cap sur l'apprentissage

Invité du* forum El Moudjahid *jeudi, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a estimé qu'optimaliser l'adéquation des spécialités délivrées par son département avec les besoins réels du marché est entre les mains de la formation par apprentissage.

Naouel Boukir – Alger (Le Soir) – Avant d'aborder le sujet qui «nous préoccupe», dit-il, Mohamed Mebarki a précisé que la rationalisation des moyens humains et équipements face à la hausse de la demande sur la formation et l'enseignement professionnels n'est pas «une restriction». Selon lui, il s'agirait d'un mode de gestion efficient de ces derniers.

Revenant au sujet, le ministre a assuré que la politique menée actuellement, à généraliser la formation par apprentissage, n'est pas uniquement une question de «faire comme tout le monde». Si ce mode a fait ses preuves partout ailleurs, cela n'est pas le fruit du hasard, a-t-il estimé. Effectivement, cette façon de faire admet bon nombre d'avantages pour toutes ses parties prenantes. Elle est non seulement basée sur «un poste réel de travail», pour la grande majorité des cas, mais elle permet aussi d'offrir des diplômes complètement «fonctionnels» à la fin de leur formation. Puisque, rappelle-t-il, 80% de la durée de celle-ci est passée en entreprise. La rationalisation des moyens sort également comme un atout non négligeable de cette équation ; car permettant la «libération des postes d'accueil» au niveau des centres de formation.

Il est vrai que la formation par apprentissage est la formule qui coûte le moins cher à l'Etat, cependant elle est la plus «efficiente» vu qu'elle répond exactement aux besoins du marché du travail. Elle délivre, en plus des connaissances théoriques, de véritables «compétences et savoir-faire».

C'est pourquoi le ministère de tutelle «œuvre à promouvoir» ce type de formation qui ne représente que 39% de la plateforme globale actuellement.

Néanmoins, M. Mebarki dit qu'un pourcentage supérieur à 60% est ce qui est visé désormais. Hormis les quinze conférences régionales consacrées à ce principe, cet objectif n'a pas encore bénéficié d'un délai de réalisation concret.

Des pôles d'excellence en réflexion ?

Il est vrai que les pôles d'excellences déjà existants pour le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels se comptent sur les doigts d'une seule main aujourd'hui, a avoué le ministre. Toutefois, des centres d'excellence spécialisés ou thématiques et un éventuel enseignement supérieur de la formation professionnelle sont le plan qui est en étude au niveau du ministère, à l'heure actuelle, selon M.Mebarki. Un plan qui doit se faire en collaboration avec les différents ministères concernés : agriculture, tourisme, TIC, enseignement supérieur sont, entre autres, les concernés. Ceci en précisant que son ministère n'est pas chargé de fournir une main-d'œuvre qualifiée pour la Fonction publique uniquement mais pour «l'ensemble de l'économie nationale». Etant donné que le secteur privé est «complémentaire», selon lui.

Photos : DR

La formation par apprentissage est la formule qui coûte le moins cher à l'Etat.

Par ailleurs, la problématique qui demeure relativement «complexe» à gérer est cet écart conséquent entre les «sans niveau scolaire» et ceux ayant atteint le BEM ou le bac lors de leur cursus scolaire. La difficulté ne réside pas dans le diplôme en soi. Mais dans le fait que la première catégorie est susceptible d'ignorer certaines notions fondamentales que comprendrait probablement la formation à laquelle elle s'inscrit. D'où les 110 000 postes qui sont mis à sa disposition pour «une formation pédagogique courte», d'à peine six mois, a-t-il rajouté. Mais cela ne pallie pas toutes les lacunes accumulées.

Parmi les 100 inscrits en primaire, seulement 4 ont leur bac, selon la ministre de l'Education.

C'est, effectivement, à ce stade qu'est fortement ressentie «l'inquiétante déperdition scolaire». Cette donnée est d'autant plus redoutable puisqu'elle n'est qu'une estimation et non une étude de l'ampleur de ce phénomène.

N. B.

LUTTE CONTRE LE COMMERCE INFORMEL

L'aveu d'échec

Le fléau des marchés informels semble faire de la résistance malgré les nombreuses opérations d'éradication menées par les pouvoirs publics. Au vu des chiffres annoncés, la Direction du commerce de la wilaya d'Alger avoue presque son échec.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Les marchés informels ne cessent de proliférer à travers les différentes communes d'Alger, au vu et au su des autorités locales. Selon la Direction du commerce de la wilaya d'Alger citée par l'APS, plus de 4 700 commerçants activent aujourd'hui dans 140 marchés informels dans la capitale.

Nombre de ces sites, ont été d'ailleurs reconstitués après leur éradication. Outre les soixante marchés reconstitués après leur élimination et qui accueillent actuellement 1 937 commerçants, cinquante-six nouveaux marchés informels ont été recensés où activent plus de 1 300 commerçants.

Concentrés notamment dans les circonscriptions administratives de Bab El-Oued, Chéraga, Dar El-Beida et Bir-Mourad-Raïs, ces marchés informels constituent une plaie béante pour la capitale. A elle seule, la circonscription de Bab El-Oued compte dix-sept sites où exercent 1 190 vendeurs informels contre cinq sites pour chacune des circonscriptions de Zéralda et de Rouiba.

Occupant souvent des rues entières ou des routes communales, ces vendeurs informels entravent la circulation des véhicules et celle des piétons. En fin de journée, ils abandonnent leurs déchets et emballages sur place et transforment ainsi les lieux en un véritable dépotoir.

Une situation qui persiste depuis plusieurs années malgré les campagnes d'éradication des marchés informels menées par les autorités concernées.

La plus récente est celle lancée par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales en collaboration avec le ministère du Commerce en août 2012. Sous le slogan de lutte contre les marchés informels, cette campagne a permis d'éliminer 139 sites accueillant 6 113 vendeurs.

4 700 commerçants activent dans 140 marchés informels dans la capitale.

Une enveloppe de 14 milliards de dinars avait été consacrée à cette opération qui porte également sur la réalisation de marchés de proximité à travers le pays.

Seulement, à peine après une année et demie, soit en décembre 2013, soixante-trois des marchés supprimés se sont reconstitués.

Le fléau des marchés informels semble entraver toutes les initiatives des pouvoirs publics. D'ailleurs, même la réalisation des marchés de proximité prévue dans plusieurs communes de la capitale ne risque pas de mettre fin à ce problème qui ne cesse de prendre de l'ampleur.

Ry. N.

UN SALON LEUR EST CONSACRÉ

Béjaïa accueille les entreprises nationales

Près de 30 entreprises parmi les plus importantes, portant la marque made in Algeria, seront présentes au Salon des entreprises nationales qui se tiendra du 3 au 6 mars prochain à la grande surface du lac de Béjaïa.

Un événement que patronne le ministre du Commerce, suivi du parrainage du wali de la wilaya et du soutien du FCE. Les organisateurs RH International communication parlent d'un événement national et non régional au regard des 99 entreprises qui occuperont le terrain et arriveront des différentes wilayas du pays.

Au cœur de cet espace, les filières électronique, électrotechnique, téléphonique, industrielle, de santé, bâtiment, assurances, banques, électroménager seront confrontées, durant ces quatre jours, aux consommateurs et professionnels qui semblent être soucieux de l'origine de fabrication des produits industriels.

«Aujourd'hui nous savons que la majorité des consommateurs déclare privilégier les produits algériens et estime que les produits fabriqués en Algérie n'ont absolument RIEN à envier à ceux de l'importation», souligne un opérateur économique. Et d'ajouter : «L'origine de fabrication des produits n'est pas, loin s'en faut, le premier critère de choix des consommateurs. Le "rapport qualité-prix" arrive bien avant et aujourd'hui le made in Algeria s'installe petit à petit sur le marché national, ce sont ces éléments qui feront de cette manifestation un espace de communication, un espace qui rapprochera les producteurs du consommateur».

La participation de la Direction générale des douanes est aussi, selon l'organisateur, une manière de mettre en débat les nouvelles orientations en matière d'importation et d'exportation. Tout comme le FCE dont sa mission est de répondre à l'interrogation des visiteurs professionnels sur la mission de cet organisme.

En marge de l'exposition, se tiendra le samedi 5 mars une journée professionnelle à l'hôtel Zephyr où des conférences-débats auront lieu sur divers thèmes touchant à la contrefaçon, à la publicité et au marketing.

R. E.